



ECOWAS COMMISSION
COMMISSION DE LA CEDEAO
COMISSÃO DA CEDEAO

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

Nigéria (CEDEAO)

Projet Régional d'Accès à l'Electricité Hors Réseau (ROGEAP)

Don : D7840

Titre de la mission : Développement et mise en œuvre de modèles d'affaires et de financement durables pour l'électrification des centres de santé et des écoles publiques rurales en République du Bénin et au Nigeria
N° de référence NG-CEDEAO-OCM-312796-CS-CDS

La Commission de la CEDEAO a reçu un financement de la Banque mondiale pour couvrir le coût du projet Régional d'Accès à l'Electricité Hors Réseau (ROGEAP) et a l'intention d'affecter une partie du montant de ce don à des services de conseil.

Les services de conseil (« les Services ») comprennent le développement et la mise en œuvre de modèles commerciaux et de financement durables pour l'électrification des centres de santé et des écoles publiques rurales en République du Bénin et au Nigeria.

La période de mise en œuvre est de 18 mois (phase 1 : six (06) mois et phase 2 : douze (12) mois pour le suivi). Un délai de 18 semaines devrait être prévu pour la sélection des prestataires et la signature des différents contrats entre les différentes parties prenantes.

La date de début estimée est février 2024.

Les termes de référence détaillés de la mission peuvent être consultés sur le site Web de la CEDEAO via le lien suivant : <https://ecowas.int/procurement/>

La Commission de la CEDEAO invite désormais les cabinets de conseil éligibles (« Consultants ») à manifester leur intérêt pour la fourniture des Services. Les consultants intéressés doivent fournir des informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente pour exécuter les services. Les critères de présélection sont les suivants :

- Expérience d'au moins une mission similaire impliquant la préparation et la mise en œuvre de modèles d'affaires innovants pour des projets d'accès à l'énergie ;
- Solides qualifications et expertise technique dans les domaines suivants (Finance, Juridique, Secteur de la Santé Publique, Sauvegarde Sociale et Environnementale),
- Une expérience des projets financés par la Banque mondiale et dans les domaines de l'électrification rurale et des énergies renouvelables sera considérée comme un atout (voir les termes de référence pour plus d'informations sur les critères).
- Les experts clés ne seront pas évalués à l'étape de la présélection.

L'attention des consultants intéressés est attirée sur les paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17 de la section III du « Règlement sur les marchés publics pour les emprunteurs du FPI » de novembre 2020 (le « Règlement sur les marchés publics »), qui énonce la politique de la Banque mondiale en matière de conflits d'intérêts.

Les consultants peuvent s'associer à d'autres entreprises pour améliorer leurs qualifications, mais doivent indiquer clairement si l'association prend la forme d'un groupement et/ou d'une sous-traitance. Dans le cas d'un groupement d'entreprises, tous les membres du groupement sont solidairement et conjointement responsables de l'ensemble du contrat, s'ils sont sélectionnés.

Un consultant sera sélectionné conformément à la **méthode de sélection fondée sur la qualité et le coût** énoncée dans le Règlement sur les marchés publics.

De plus amples informations peuvent être obtenues à l'adresse ci-dessous pendant les heures de bureau de 09h00 à 16h00 (UT+1), heure nigériane.

Les manifestations d'intérêt doivent être envoyées par écrit à l'adresse ci-dessous par e-mail avant le **28 octobre 2023 à 12 heures (TU+1) heure nigériane**.

Commission de la CEDEAO
Bâtiment annexe, Niger House
Rue Ralph Shodeinde
Abuja, Nigéria

E-mail : rogeapprocurement@ecowas.int et copier ombacke@ecowas.int ;
selhadji@ecowas.int ; ikkamara@ecowas.int ; eaka@ecowas.int

Sédiko DOUKA

**Commissaire chargé des infrastructures, de l'énergie et de la numérisation
CEDEAO**